



Communiqué concernant les allégations relatives aux programmes d'adoption internationale et de soins spécialisés de Terre des hommes

Lausanne, 24 juin 2026 – **Terre des hommes a pris connaissance des allégations publiées par le journal *Beobachter* et reprises par le quotidien *Le Temps* le 22 juin 2026 et les prend très au sérieux. Nos pensées vont en premier lieu à toutes les personnes que ces allégations touchent ou interpellent. En tant qu'organisation dont la mission est la promotion et la défense des droits des enfants, nous prenons pleinement la mesure de ce que ces questions soulèvent pour les personnes directement concernées.**

Les allégations portent sur deux anciens programmes de la fondation, tous deux aujourd'hui clôturés :

- D'une part, le rôle de Terre des hommes en tant qu'intermédiaire agréé et reconnu au niveau fédéral dans **le domaine des adoptions internationales** en Suisse, exercé de 1960 à 2016.
- D'autre part, **le programme des « soins spécialisés »**, établi en 1963 en partenariat avec des hôpitaux suisses et européens, destiné à permettre à des enfants de recevoir des soins médicaux vitaux — notamment des opérations cardiaques — non disponibles dans leur pays d'origine. Terre des hommes a mis fin à sa participation active dans ce programme en 2022.

En tant **qu'intermédiaire agréé et reconnu au niveau fédéral**, Terre des hommes a facilité les adoptions internationales en Suisse de 1960 à 2016. En 2023, l'ensemble des dossiers individuels d'adoption a été transféré aux autorités cantonales, conformément à l'ordonnance fédérale sur l'adoption (*OAdo*), qui impose à toute organisation ayant cessé ses activités d'intermédiaire de remettre ces dossiers aux autorités cantonales compétentes. Lorsqu'elle est sollicitée, Terre des hommes oriente les personnes vers les autorités cantonales compétentes dans leurs démarches de recherche d'origine, et apporte son concours aux cantons lorsque cela s'avère nécessaire.

Le **programme de soins spécialisés** a été établi en 1963, et visait à permettre à des enfants de recevoir en Suisse et dans d'autres pays européens des soins médicaux vitaux non disponibles dans leur pays de résidence, afin de leur offrir une chance de survie et d'avenir. Les enfants bénéficiant de ce programme étaient par exemple nés avec des gros problèmes cardiaques. Pour garantir à ces enfants la meilleure prise en charge possible, Terre des hommes a travaillé en partenariat notamment avec plusieurs hôpitaux suisses. Durant leur séjour en Suisse, ces enfants étaient accueillis et pris en charge à Massongex, à la Maison Terre des hommes ainsi que dans des familles d'accueil. Terre des hommes Lausanne a mis fin à sa mobilisation dans ce programme en 2022.

Terre des hommes reconnaît la nécessité d'une recherche systématique concernant son rôle et ses pratiques passés en matière d'adoptions internationales et de programme de soins spécialisés. Ce travail a été repriorisé et renforcé depuis le début de l'année 2026, malgré des ressources restreintes. L'analyse exhaustive de l'ensemble des archives et documents internes



disponibles prendra le temps nécessaire, compte tenu de leur étendue et de leur ancienneté. Elle sera menée avec toute la rigueur et l'indépendance requises.

Terre des hommes mesure pleinement la gravité de ces allégations et s'engage à mettre à disposition, en toute transparence, l'ensemble des résultats de ses recherches. La protection des droits des enfants et la primauté de leur intérêt supérieur ont toujours été, et demeurent, le fondement de chaque action de la fondation.

Terre des hommes reste disponible pour toutes les personnes concernées.

Plus d'informations :

Cyril Schaub

Media Relations

media@tdh.org

Siège | Hauptsitz | Sede | Headquarters

Route des Plaines-du-Loup 55, 1018 Lausanne

À propos de la fondation Terre des hommes

La fondation Terre des hommes (Tdh) est la plus grande organisation suisse de défense des droits de l'enfant avec plus de 2000 collaborateurs et collaboratrices dans le monde. Nous nous engageons aux côtés des enfants pour défendre leurs droits, protéger leur vie et favoriser leur bien-être. Depuis 1960, nous sommes actifs dans des contextes difficiles, dans des pays en guerre, dans des régions touchées par des catastrophes naturelles, dans des lieux où les enfants sont affecté-e-s par la pauvreté, la malnutrition et les migrations forcées. Nous travaillons avec des partenaires locaux et internationaux dans une trentaine de pays pour mettre en œuvre des programmes innovants dans les domaines de la santé, de la migration et de l'accès à la justice. www.tdh.org
